

LE PAYS CASTELROUSSIN VAL DE L'INDRE, un territoire de 26 communes.



Le mot du Président



Après l'installation des conseils municipaux puis des conseils communautaires, c'était au tour du comité syndical du Pays Castelroussin Val de l'Indre. Les élus des 26 communes m'ont renouvelé leur confiance pour ce nouveau mandat, qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Nous poursuivrons notre mobilisation pour développer les missions qui ont été confiées au Pays afin d'améliorer le cadre de vie sur notre territoire : contractualisations en cours (CRST, Leader, COT'EnR), environnement

(atlas de biodiversité, restauration de continuités écologiques, pollution lumineuse, Natura 2000), travail sur l'alimentation avec le PAT (projet alimentaire territorial)...

Mais ce qui nous préoccupera dans les prochaines semaines, ce sont d'abord la préparation de l'accueil du Congrès national des Pays et PÉTR fin septembre, la livraison des 3 000 boîtes du jeu de société Bordier, ainsi que l'organisation de la journée anniversaire des 30 ans du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

La rentrée sera donc chargée.

En attendant, nous vous souhaitons un bel été et d'agréables vacances.



www.payscastelroussin.fr



[PaysCastelroussinValdeIndre/](https://www.facebook.com/PaysCastelroussinValdeIndre/)



Luc Della-Valle

COMITÉ SYNDICAL D'INSTALLATION

La Nouvelle République
Vendredi 5 juin 2026

indre

Pays castelroussin : un nouveau bureau

Le nouveau comité syndical du Pays castelroussin-Val de l'Indre a été officiellement installé, mercredi 20 mai, à la salle polyvalente de Balsan'éo. Cette réunion a marqué le début d'un nouveau mandat, avec l'élection des instances dirigeantes : le président, les quatre vice-présidents et les onze membres du bureau.

Luc Della-Valle, président du Pays castelroussin-Val de l'Indre depuis 2014 et premier adjoint à Déols, a été reconduit à sa tête pour la durée du prochain mandat.

Quatre vice-présidents

Les quatre vice-présidents élus sont : Nicolas Thomas, maire de Buzançais et président de la Communauté de communes Val de l'Indre-Brenne ; Michel Georjon, adjoint à Châteauroux et conseiller communautaire de Châteauroux Métropole ; Christophe Vandaele, maire de Vendœuvres ; Jean Pinier, conseiller municipal à Étretchet.

Dix candidats ont été élus pour compléter le bureau, tous à la majorité absolue. Une place reste vacante en attendant la désignation du nouveau représentant du conseil départemental, succédant à Jean-Yves Hugon, décédé le 24 avril dernier. Membres élus : pour Château-



Luc Della-Valle (au premier rang, 4^e en partant de la gauche), reconduit à la présidence du Pays castelroussin-Val de l'Indre, entouré de ses vice-présidents et membres du bureau.

(Photo fournie par le Pays castelroussin-Val de l'Indre)

roux Métropole, Jacques Breuillaud, Abdel Eragragui, Jean-Michel Fort, Pascale Grenouilloux, Christine Renaudet, Brigitte Voitier ; pour la Communauté de communes Val de l'Indre-Brenne, Séverine Dropsy, Patrice Boiron, Xavier Elbaz, Serge Lacot.

Riche actualité pour 2026

Le comité a présenté le calendrier des actions en cours et à venir, marquant une année 2026 riche en événements : lan-

cement commercial en septembre des jeux pédagogiques conçus avec les éditions Bordier à l'échelle du territoire ; accueil du congrès annuel des Pays les 24 et 25 septembre à Châteauroux, réunissant plus de 400 élus et partenaires de toute la France ; célébration des 30 ans du Pays castelroussin-Val de l'Indre le 14 octobre, avec une manifestation exceptionnelle en cours de préparation.

Jean-Sébastien Le Berre

JEU DU PAYS CASTELROUSSIN VAL DE L'INDRE

La fabrication est lancée et la livraison est prévue pour début septembre !

La rédaction des questions s'est déroulée comme prévu au cours du premier trimestre. Les différents relecteurs ont formulé leurs remarques. Après modifications, les bons à tirer ont pu être signés dans les délais, conformément au calendrier initial pour le lancement de la fabrication dès le 18 mai.

La livraison des jeux aura lieu le 7 ou le 14 septembre.

Le jeu a été proposé aux collectivités, établissements scolaires, partenaires et associations à un tarif préférentiel de 20 €, afin de permettre à chacun de l'offrir.

Attention : les stocks étant limités, nous vous invitons à commander dès maintenant pour que l'agent en charge de la commercialisation puisse réserver vos boîtes.

Encore merci à toutes et à tous pour votre participation à la réalisation de ce beau projet !



LE CONGRÈS ANNUEL DES PAYS ET PETR 2026 S'ORGANISE ACTIVEMENT À CHÂTEAUROUX

Alors que les inscriptions sont ouvertes depuis le 1er juin 2026, le Congrès annuel des Pays et PETR entre dans sa phase finale de préparation. Sous l'égide de l'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP), cet événement d'envergure nationale se tiendra à Châteauroux, à la Cité du numérique, les 24 et 25 septembre prochains.

À l'approche des congés estivaux, l'effervescence est palpable. Le Pays Castelroussin Val de l'Indre, qui pilote l'organisation locale en collaboration avec l'ANPP, tient à saluer l'engagement de tous les partenaires qui œuvrent pour faire de ce congrès un succès.

Une mobilisation collective

La réussite de ce congrès repose sur une dynamique partenariale forte :

- Le Comptoir local Châteauroux Berry tourisme a notamment conçu les visites de terrain prévues le jeudi 24 septembre après-midi, offrant aux participants une immersion dans les richesses locales.

- La Chambre d'agriculture de l'Indre organise un marché de producteurs locaux le vendredi 25 septembre au matin, mettant en valeur les saveurs et savoir-faire du territoire.

- Le Centre d'études supérieures de Châteauroux, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre, Châteauroux Métropole et le Village by CA ont permis la mise à disposition des salles accueillant les travaux du congrès.

- Les collectivités territoriales : Châteauroux Métropole,

la Ville de Châteauroux, le Département, la Région Centre-Val de Loire qui apportent leur soutien indéfectible.

Sans oublier tous les autres acteurs qui, par leur contribution, participent à l'aboutissement de cet événement.

Ce congrès représente une opportunité unique pour les acteurs des territoires de partager des expériences, d'échanger sur les enjeux actuels et de construire ensemble l'avenir des Pays et PETR. Avec un programme qui s'affine de jour en jour, les participants pourront s'attendre à des débats enrichissants, des ateliers pratiques et des moments de convivialité.

Plus d'infos:

<https://www.anpp.fr/rencontres/congres-annuels/capp-2026/>

Étude sur la pollution lumineuse : les résultats accessibles en ligne



Le Pays Castelroussin Val de l'Indre a sollicité le Cerema afin de mener une étude visant à évaluer les enjeux et impacts de la pollution lumineuse sur son territoire, en particulier sur les milieux et habitats naturels. L'intégralité de l'étude, ainsi que les propositions d'actions pour chaque site et secteur expertisé, est désormais disponible sur un site internet dédié, développé par le Cerema.

L'étude s'est articulée en deux phases au cours de l'année 2025 : formulation de préconisations et d'actions pour atténuer les impacts observés.

Phase 1- Diagnostic territorial

Analyse des points lumineux existants, prise en compte de la trame verte et bleue et des données naturalistes, identification des sites et secteurs où l'émission de lumière artificielle pourrait avoir des impacts significatifs sur les milieux naturels.

Accès aux résultats :

Les rapports d'étude (phases 1 et 2) sont téléchargeables en version PDF sur la page d'accueil du site. Dans l'onglet « Visites terrain », des fiches détaillent les résultats des sites expertisés ainsi que les actions proposées.

https://app-nc.cerema.fr/castelroussin_points_conflits_lumiere/



Phase 2- Mesures et préconisations

Réalisation de mesures d'éclairage sur les sites à enjeu, en concertation avec les communes concernées, et



Étude financée par la Région Centre-Val de Loire dans le cadre du Contrat régional de solidarité territoriale (CRST)

Restauration des continuités écologiques de la Vallée de l'Indre et réhabilitation des espèces patrimoniales ciblées par un plan national d'actions (PNA)

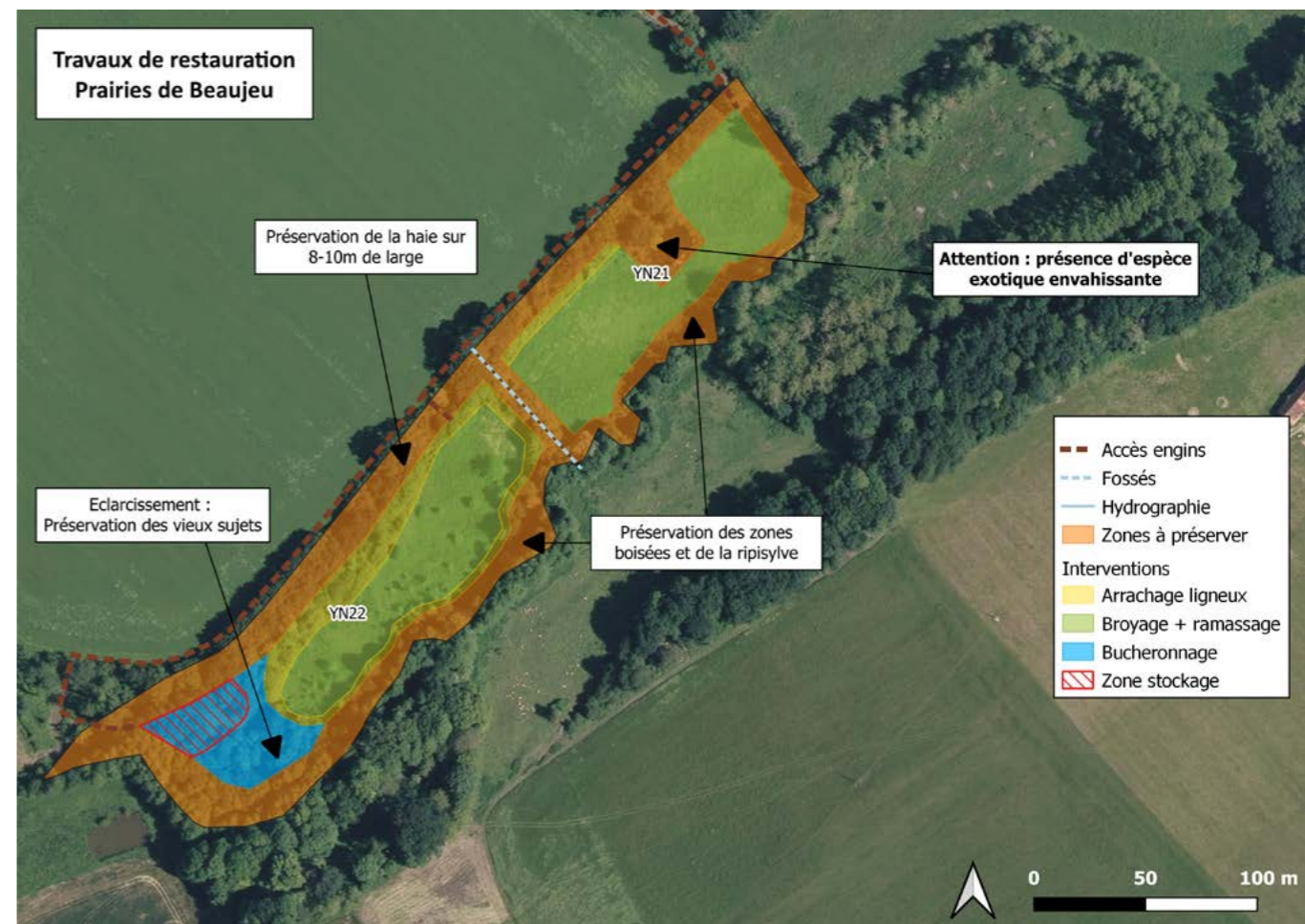
Ce projet, engagé de longue date, entre désormais dans sa phase finale. Celle-ci se concrétisera par la réouverture d'anciennes parcelles de prairie sur la commune de Châtillon-sur-Indre, le long du ruisseau de Saint-Saturnin, affluent de l'Indre. Au total, environ 3 hectares sont concernés.

Les devis pour la réalisation des travaux ont été signés le 29 mai 2026. Deux entreprises interviendront pour :

- Arracher et dessoucher les ligneux et arbres identifiés sur place, broyer le couvert herbacé, exporter et stocker les résidus afin de permettre la remise en état de la prairie.

- Installer une clôture sur l'ensemble des deux parcelles, équipée d'un système de fermeture sécurisée, pour permettre le pâturage de bovins et d'ovins après les travaux.

Les travaux sont prévus d'ici la fin de l'été ou au début de l'automne 2026, sous réserve des conditions météorologiques.



Premier Comité de pilotage de l'ABIC Val de l'Indre-Brenne

Près d'un an après le lancement de l'atlas de la biodiversité à l'échelle de la Communauté de communes Val de l'Indre - Brenne, un premier comité de pilotage s'est tenu jeudi 25 juin à Buzançais. Cette instance, qui rassemble les structures et acteurs locaux (Fédérations de pêche et de chasse, Chambre d'agriculture, syndicats de rivière, etc.), a permis de valider et d'enrichir les orientations définies pour atteindre les objectifs de l'atlas, rappelés lors de cette réunion. Depuis fin février et jusqu'en septembre, Indre Nature, prestataire du projet, mène les inventaires de terrain sur l'ensemble des 12 communes concernées. Bien que les résultats définitifs de cette première saison ne soient pas encore disponibles, Indre Nature a d'ores et déjà partagé avec les membres du comité le recensement de plusieurs **espèces animales et végétales, dont certaines n'avaient jamais été observées dans ces communes :**

- Orchis pyramidal (Sougé)
- Torcol fourmilier (Buzançais) ;
- Pie-grièche écorcheur (Saint-Genou) ;
- Samole de Valerand (Argy) ;



- Ambrette amphibie (Vendoeuvres, Méobecq) ;
- Bleuets (Niherne, Chezelles) ;
- Bacchante (La Chapelle-Orthemale) ;
- Euphorbe à tête jaune (Villedieu-sur-Indre, Saint-Lactencin, La Chapelle-Orthemale) ;
- Hespérie des potentiels (Neuilly-les-Bois).

Les plans de prospection élaborés en concertation avec les communes début 2026 pourront être ajustés, une deuxième saison d'inventaires étant prévue en 2027.

Un prochain copil devrait se tenir début 2027



Bilan prometteur pour le troisième COT EnR après un an de mise en œuvre

Le 18 mai 2026, les Pays de Valençay en Berry et Castelroussin Val de l'Indre ont organisé le comité de pilotage du troisième Contrat d'objectif territorial pour le développement des énergies renouvelables (COT EnR). L'objectif de cette rencontre était de dresser le bilan de la première année de ce contrat ambitieux, porté conjointement par les deux territoires et soutenu par l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire.

Ce contrat, d'une durée de 4 ans (2025-2029), a pour vocation d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables thermiques (biomasse, géothermie, solaire thermique) sur les territoires concernés.

Des financements attractifs pour les porteurs de projets

L'un des atouts majeurs du COT EnR réside dans son dispositif financier incitatif. Les projets

éligibles peuvent bénéficier d'un taux de subvention de 40 % de la part de l'ADEME, cumulable avec d'autres aides (FEDER, Région, État). Dans les cas les plus favorables, le taux de financement peut ainsi atteindre jusqu'à 80 %. À titre d'exemple, le département a pu bénéficier de ces financements, grâce à ce COT EnR, pour la rénovation de collèges et de la Maison des sports

Un bilan déjà encourageant

Après un an de mise en œuvre, le COT EnR affiche des résultats prometteurs : 6 projets ont déjà été validés et financés, sur les 10 prévus sur la durée totale du contrat. Une avancée significative, qui témoigne de la dynamique engagée par les territoires et les porteurs de projets.

Cependant, cette progression s'accompagne d'incertitudes, notamment en raison des évolutions en cours au niveau national concernant l'avenir de l'ADEME.

Ces questionnements ne doivent pas pour autant freiner l'élan actuel.

Une dynamique à poursuivre

Malgré ces défis, la mise en œuvre du COT EnR est globalement satisfaisante. Les acteurs locaux sont vivement encouragés à s'emparer de cette opportunité pour concrétiser leurs projets et contribuer à la transition énergétique des territoires.

Pour aller plus loin : les porteurs de projets intéressés par le COT EnR (collectivités, entreprises, SCI, ...) peuvent se rapprocher des services des Pays de Valençay en Berry et Castelroussin Val de l'Indre pour obtenir des informations complémentaires.

Contact au Pays Castelroussin Val de l'Indre :

Christophe AUFRERE
Email : direction@payscastelroussin.fr
Téléphone : 02 34 68 04 67



← Travaux de forage à l'école de Jeu-les-Bois ↑

Actualités de la programmation Leader : conventions, élections et projets



À partir du mois de juin 2026, les premières conventions de mise en œuvre de la programmation sont enfin arrivées. La plateforme de dépôt des demandes de paiement devrait aussi être opérationnelle.

Réinstructions et reprogrammations

Un changement d'interprétation des appels à projets par les services instructeurs de la Région Centre-Val de Loire a conduit à la réinstruction de 3 projets déjà programmés. Ceux-ci devront être reprogrammés avec des montants de financement revus.

Recomposition et première réunion du comité de programmation Leader

Suite à la période électorale, le comité de programmation Leader a été recomposé. Sa première réunion s'est tenue le 17 juin 2026 au Pôle Local d'Économie Solidaire (PLES).

À l'ordre du jour :

- Installation des nouveaux membres ;
- Élection du président du GAL : Luc Della-Valle, élu à l'unanimité ;
- Validation de modifications sur les appels à projets et le règlement intérieur du GAL.

Quatre nouveaux projets validés

- Cagette et Fourchette : Faciliter l'accès à une alimentation locale et de saison.
- Indre Nature : Protection des busards et promotion de pratiques agricoles favorables à ces espèces (2025).
- Association Châteauroux Notre Patrimoine : Création d'un comité pour la reconnaissance du patrimoine castelroussin et patrimonialisation du territoire.

- Pays Castelroussin Val de l'Indre : Alternative complémentaire à l'aide alimentaire.

Trois projets reprogrammés

- Communauté de communes Écueillé Valençay : Étude de faisabilité pour le regroupement du musée de l'automobile et de l'espace Gâtines.
- Comité interprofessionnel du Valençay (CIV) – AOP Valençay : Communication individuelle du CIV Valençay
- Pays Castelroussin Val de l'Indre : Trame Verte et Bleue 2025-2026 : le détail de ces projets est disponible sur le site internet du Pays Castelroussin Val de l'Indre.

Bilan mi-parcours du PLES

Le PLES a présenté le bilan mi-parcours de son projet « Création d'entreprises et territorialité : du repérage à la pérennisation de l'emploi », salué pour sa qualité par les membres du comité de programmation Leader.



AOP Valençay

Fin du cycle Alim Ados 2025-2026 au collège Rosa Parks

Les quatre classes de sixième du collège Rosa Parks ont participé, durant l'année scolaire 2025-2026, au programme Alim Ados, dédié à la sensibilisation des adolescents aux impacts de l'alimentation sur la santé. Quatre ateliers pratiques ont été organisés.

Les élèves de sixième du collège Rosa Parks ont reposé leurs tabliers après avoir participé à quatre ateliers proposés durant l'année scolaire :

- Information sur la nutrition et la santé ;
- Création d'un menu équilibré ;
- Recherche de recettes avec les professeures-documentalistes ;
- Cuisine du menu créé et partage du repas avec la classe et l'équipe pédagogique.

Les produits utilisés pour les ateliers cuisine provenaient majoritairement de circuits courts locaux, fournis par Cagette & Fourchette et les Potagers de Velles (Solidarité Accueil). Les enfants ont été sensibilisés à la saisonnalité et à l'agriculture locale, afin qu'ils puissent choisir des recettes utilisant des produits locaux.

Un petit-déjeuner santé a également été offert au restaurant municipal Alexandre Dumas pour

souligner l'importance de ce repas.

Le cycle se terminera le 2 juillet 2026 par une journée festive, réunissant les équipes pédagogiques, les intervenants extérieurs et les familles.

En plus des fournisseurs, ce projet mobilise un grand nombre de partenaires pour intervenir auprès des élèves : diététicienne de la FRAPS ; diététicienne, animatrices santé, et agents de restauration municipale de la ville et de l'agglomération de Châteauroux ; Département de l'Indre ; CPTS Châteauroux & Co.

Un guide méthodologique à destination des établissements scolaires

Initié il y a 8 ans par le contrat local de santé de Châteauroux Métropole, le programme Alim Aaos permet à toutes les classes de sixième du collège Rosa

Parks de bénéficier d'une éducation à l'alimentation saine et durable pour bien grandir et bien apprendre..

C'est pourquoi le PAT castelroussin, dans le cadre d'un appel à projets régional sur la généralisation des actions de sensibilisation à l'alimentation saine et durable auprès du public scolaire, les accompagne à formaliser et mettre en valeur leur projet. L'objectif étant la création d'un guide méthodologique à destination des établissements scolaires qui souhaiteraient sensibiliser, eux aussi, leurs publics à cette thématique. Trois collèges ont déjà manifesté leur intérêt, mais des volontaires sont toujours recherchés pour tester ce guide au sein de leur établissement .

Les établissements scolaires intéressés par la mise en place d'un projet similaire peuvent contacter la chargée de mission du PAT.



Réunion du Conseil de développement : avancées et nominations



Le Conseil de développement s'est réuni le 26 mai 2026 à la Maison de l'étudiant du Centre d'études supérieures. Lors de cette séance, Sarah Étieue (Directrice de Familles Rurales) et Emmanuelle Budan (directrice du CCAS de Châteauroux) ont présenté le projet Monalisa. Elles ont détaillé la charte ainsi que les

actions menées pour lutter contre l'isolement des personnes âgées et fragiles. À cette occasion, le Conseil a confirmé son engagement en devenant signataire de la charte.

La réunion a également permis de finaliser le questionnaire sur l'attractivité du territoire, destiné aux

enfants et étudiants. Ce questionnaire, commandité par l'A2i, sera diffusé dans les écoles, collèges, lycées et universités du territoire.

Enfin, le Conseil a nommé deux nouveaux membres au sein du comité de programmation Leader, portant ainsi sa représentation à 5 sièges dans cette instance.



SEPTEMBRE

BUREAU DU COMITÉ SYNDICAL
30 Mercredi - 18 h 00
 à Châteauroux

OCTOBRE

COMITÉ SYNDICAL
20 Mardi - 18 h 00
 Lieu en attente de confirmation

Agenda 2026

En ligne : <https://www.payscastelroussin.fr/agenda.html> 

